

**RÉSOLUTION EN VUE DE LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE
AVEC LA CNESST POUR LA CONSTITUTION
D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION**

IL EST RÉSOLU que les administrateurs ayant fait une lecture complète de l'Entente s'en déclarent satisfaits et que l'entente projetée avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année _____ soit acceptée telle que rédigée.

IL EST RÉSOLU que _____, soit autorisé(e) à signer cette entente pour et au nom de la société par actions ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, **tant que la présente autorisation n'aura pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la société par actions.**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME d'une résolution de la société par actions

_____ ,

dûment adoptée par son conseil d'administration lors d'une assemblée régulière tenue le

_____ .

(date de l'assemblée)

SIGNÉ À _____ CE _____
(lieu) (date de la signature)

(signature du secrétaire de la société par actions)

(nom du secrétaire de la société par actions en lettres moulées)

À remplir par le secrétaire de la société par actions ou d'une association sans but lucratif.

Numéro d'employeur -
Santé et sécurité du travail : _____
ou
Numéro d'entreprise du Québec : _____